



ÉCONOMIE | PAYS DE MORLAIX

SECOND SEMESTRE 2022 :

ENTRE MARQUEURS DE RALENTISSEMENT ET PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

#4 | Avril 2023

OBSERVATOIRE | Note de conjoncture

Chiffres-clés du pays de Morlaix à la fin du 2^d semestre 2022

(Évolution par rapport au 2^d semestre 2021)



6 888 déclarations préalables à l'embauche (contrats d'une durée de plus d'un mois) au 2^d semestre 2022, +217 contrats par rapport au 2^d semestre 2021

(Source : Urssaf)



155 salariés privés en moins -0,6 % en un an (+1,2 % en Bretagne)

(Source : Urssaf)



↑ En hausse : le BTP, les activités spécialisées scientifiques et techniques et l'hôtellerie restauration

↓ En baisse : le commerce, transport et entreposage, l'administration, santé et social, le commerce de détail automobile et les « autres services »



6,5 % de taux de chômage dans la zone d'emploi de Morlaix stable depuis un an ; 5,8 % en Bretagne

(Source : Insee)

9 920 demandeurs d'emploi dans les catégories A, B et C au 4^e trimestre 2022 -4,1 % en un an (-3,9 % en Bretagne)

(Source : Dcrets Bretagne)



64 598 m² autorisés en immobilier d'entreprise en 2022 +126 % en un an

(Source : SDES Sitadel 2)



250 446 tonnes de fret au port de Roscoff en 2022 +166 % en un an

(Source : CCIMBO Morlaix)



221 000 passagers ont transité par le port de Roscoff au 2^d semestre 2022, contre 49 400 au 2^d semestre 2021

(Source : CCIMBO Morlaix)



917 logements autorisés en 2022 +25 % en un an

(Source : SDES Sitadel 2)

FOCUS BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

Besoin de main-d'œuvre dans le bassin d'emploi de Morlaix en 2023
6 700 projets de recrutements

62 % des projets de recrutements sont jugés difficiles par les employeurs
Sont plus particulièrement concernées :
L'agriculture et le tourisme

Après une embellie constatée au 1^{er} semestre, quelques nuages épars sont venus ombrager par endroit ce second semestre 2022. L'emploi salarié privé est ainsi en très légère baisse, sanctionné notamment par le secteur du commerce, transport et entreposage, le taux de chômage se maintient et les déclarations préalables à l'embauche progressent, mais à un rythme bien inférieur à celui observé six mois plus tôt. Le rebond relatif à la fin de la crise sanitaire et à l'implantation de nouvelles entreprises (à Landivisiau notamment) s'est ainsi tassé, masquant en partie des signaux qui demeurent positifs.

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche, s'il augmente peu par rapport à 2021, croît davantage en comparaison des seconds semestres 2020 et 2019 ; l'emploi dans le BTP est en croissance, porté par une année remarquable en termes de permis autorisés pour les entreprises et les ménages ; l'activité touristique semble, de son côté, avoir récupéré son allant après deux années contraintes par les vagues successives de la Covid-19. Des signaux de reprise sont également à noter du côté du secteur des transports, à Roscoff et Morlaix notamment.

Attention toutefois au contexte inflationniste, qui pourrait fragiliser ces motifs d'optimisme en venant modifier certains comportements de consommation, que ce soit dans les loisirs, l'alimentation ou le logement.

Activité économique

Légère baisse de l'emploi salarié privé

L'emploi salarié privé dans le pays de Morlaix baisse de 0,6 % au second semestre 2022 par rapport à la même période l'année précédente, soit une perte de 155 emplois¹. À l'échelle du département, comme en région, celui-ci progresse de peu : +0,8 % dans le Finistère et +1,2 % en Bretagne.

Cette tendance dans le pays de Morlaix est la conséquence de suppressions d'emplois dans les secteurs du commerce, transport et entreposage (-2,6 %, -154 emplois), de l'administration, santé et social (-1,6 %, -70 emplois), du commerce de détail automobile (-1,5 %, -59 emplois) et dans les « autres services » (-1,5 %, -45 emplois). En revanche, les effectifs progressent dans le BTP (+4,5 %, +112 emplois), les activités spécialisées scientifiques et techniques (+2,3 %, +19 emplois) et, dans une moindre mesure, dans l'hôtellerie restauration (+1,4 %, +20 emplois).

La situation est contrastée entre les EPCI du territoire. Si la dynamique de Morlaix communauté est proche de celle du pays (-0,8 %, -104 emplois), Haut-Léon communauté connaît une baisse des effectifs de la sphère privé plus marquée (-2,3 %, -176 emplois). À l'inverse, le pays de Landivisiau est, lui, en croissance (+1,9 %, +125 emplois).

Ce dernier bénéficie d'une hausse de l'emploi dans la plupart des secteurs, dont le BTP (+47 emplois), le commerce, transport et entreposage (+44 emplois) et les « autres industries » (+41 emplois). La collectivité est portée par la bonne forme de Landivisiau et de ses zones d'activités du Fromeur et du Vern, qui ne cessent d'attirer les entreprises, à l'image des installations en 2021 de la centrale à cycle combiné gaz, de la tour de séchage de la Sill et de la nouvelle usine

Mowi. Il est à noter que la ZAC du Vern est amenée à se développer davantage en 2023 et 2024, via une extension des terrains à construire². Seuls trois secteurs sont en déficit comparativement au même trimestre l'année précédente : l'hôtellerie restauration (-38 emplois), les activités spécialisées scientifiques et techniques (-17 emplois) et l'administration, santé et social (-9 emplois).

Haut-Léon communauté pâtit d'une forte chute dans le commerce, transport et entreposage (-108 emplois), ainsi que dans le commerce de détail et automobile (-43 emplois), l'administration, santé et social (-37 emplois), les « autres services » (-30 emplois) ou encore dans les « autres industries » (-28 emplois). Si, depuis deux exercices, la Brittany Ferries a été impactée, à la fois par la crise sanitaire et le Brexit, la compagnie déclare une hausse de 20 % de ses réservations pour 2023 comparativement à la même période en 2022 et prévoit, de ce fait, l'embauche de 800 salariés pour la saison à venir³. Elle a par ailleurs été désignée meilleure compagnie de ferries aux British Travel Awards 2022⁴. Haut-Léon communauté bénéficie par ailleurs d'une progression notable dans l'hôtellerie restauration (+39 emplois) et le BTP (+27 emplois).

Morlaix communauté subit les mêmes difficultés dans les secteurs du commerce, transport et entreposage (-90 emplois), du commerce de détail et automobile (-39 emplois), de l'administration, santé et social (-25 emplois), des « autres services » (-20 emplois) et des « autres industries » (-12 emplois). La baisse de l'emploi dans le secteur du commerce, transport et entreposage coïncide avec le départ de Hop! de l'aéroport de Morlaix fin 2022 et d'une partie des salariés de cette filiale d'Air France. Une perte partiellement compensée par le centre de formation pour pilote Icare,

l'installation du centre de contrôle de maintenance de Chalair aviation et la création de la compagnie aérienne régionale Céleste. La communauté d'agglomération a acheté en fin 2022 l'ancien site Hop! Morlaix pour y développer notamment un pôle d'excellence aéronautique (formation, maintenance, innovation, décarbonation)⁵. Ici aussi, les secteurs qui progressent le plus fortement sont : le BTP (+38 emplois), les activités spécialisées scientifiques et techniques (+25 emplois) et l'hôtellerie restauration (+19 emplois).

Un nouvel élan devrait être enclenché en 2023 sur le territoire de Morlaix communauté, avec la mise en œuvre du dispositif « Rebond industriel⁶ », qui a permis au 1^{er} semestre de cette même année l'accélération de 54 projets industriels pour un potentiel de 110 M€ d'investissements et d'environ 300 créations d'emplois⁷. Des projets industriels importants sont par ailleurs en cours de déploiement, dont l'extension et la modernisation de l'unité de valorisation des déchets de Guyot Environnement (30 M€ d'investissement et création d'une vingtaine d'emplois en 2023⁸), ou la transformation de l'usine Bosch de Saint-Thégonnec (250 salariés, centre de compétence inox du groupe). Le groupe Bosch Home Comfort France vient ainsi d'annoncer un investissement de 40 millions d'euros d'ici 2030 dans l'usine de Saint-Thégonnec, qui s'accompagnerait de 200 embauches. L'objectif est d'atteindre la production de 200 000 ballons d'eau chaude sanitaire inox. Une montée en puissance soutenue par la création de 25 nouveaux emplois en 2023⁹.

5. Ouest France, 14.09.2022, 13.12.2022 & 23.12.2022

6. Appui en ingénierie dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Rebond Industriel » de l'État sur le territoire de Morlaix Communauté (de février à avril 2023).

7. Source : Morlaix Communauté

8. Source : Guyot Environnement

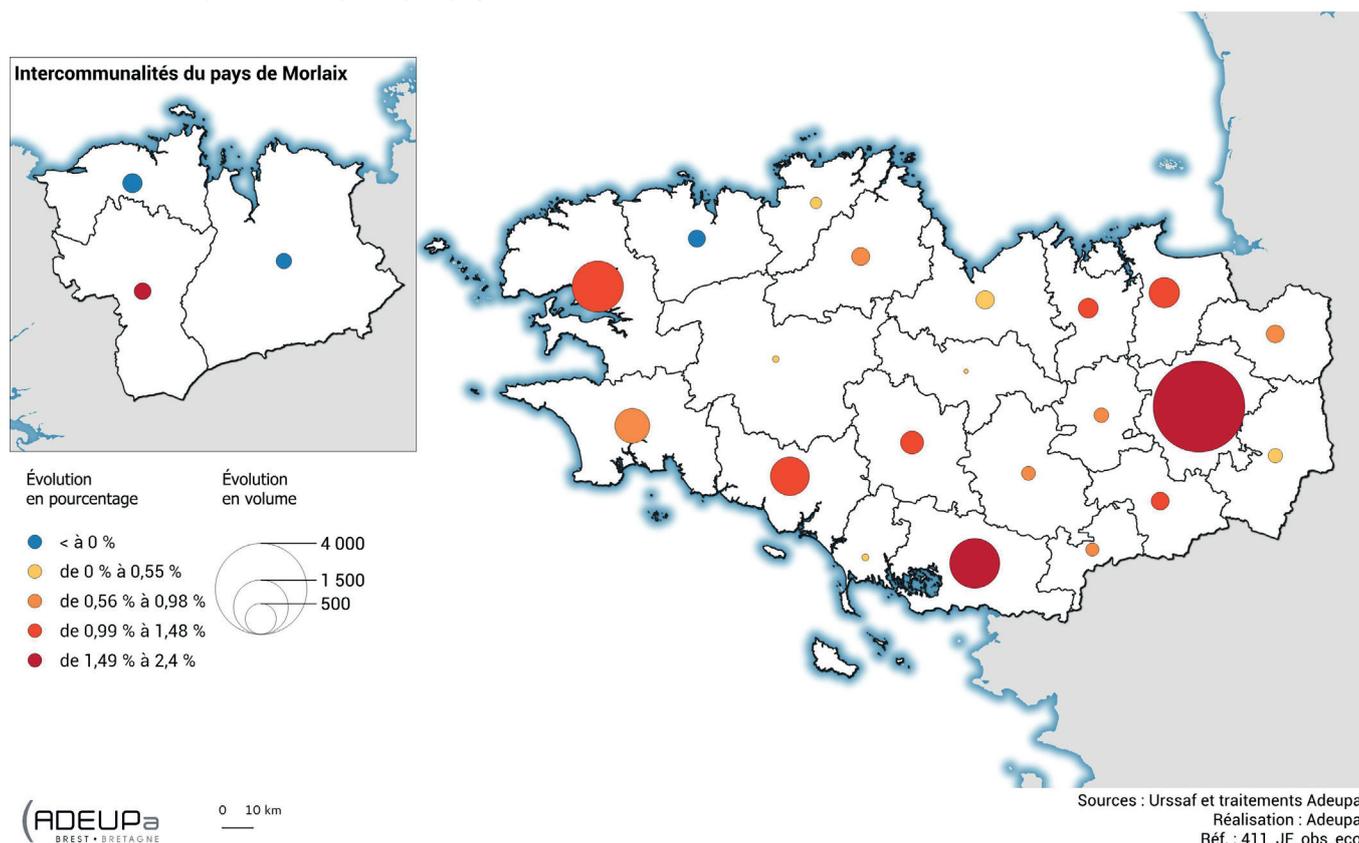
9. Ouest France, 13.05.2023

1. Données Urssaf, 2023.

2. Le Télégramme, 28.11.2022

3. Bretagne économique, 23.01.2023

4. Le Télégramme, 02.12.2022

Variation de l'emploi salarié privé par pays breton entre les 4^{es} trimestres 2021 et 2022

L'activité commerce de Roscoff revient progressivement à la normale

Transport de voyageurs et voyageuses : un second semestre 2022 qui se rapproche de 2019

Plus de 221 000 voyageurs ont transité par le port de Roscoff au second semestre 2022, portant le trafic annuel à près de 337 000 passagers. La reprise des liaisons, amorcée en 2021, s'est donc confirmée.

Sur les six derniers mois, les trafics tendent progressivement à se rapprocher de ceux de 2019, période au cours de laquelle 267 000 passagers étaient passés par Roscoff.

Les échanges avec Plymouth restent majoritaires avec 147 500 passagers au second semestre (dont 92 000 en juillet et août) pour un total de 216 000 sur l'année. Les liaisons vers l'Irlande pèsent plus du tiers du trafic avec 120 000 passagers à l'année, dont 50 000 en période estivale. Le nombre de rotations sur l'Irlande a ainsi été augmenté, à l'inverse de celui vers Plymouth ; ceci afin de prendre en compte l'impact du Brexit et son corollaire de formalités administratives pour les passagers en provenance de l'Angleterre.

Le port a accueilli 167 ferries sur le second semestre, avec une moyenne d'une quarantaine de touchées par mois entre juillet et octobre. Ce niveau de trafic reste en deçà des 242 touchées enregistrées au second semestre de 2019.

Le transport de marchandises : un triplement du tonnage fret

En lien avec la progression du nombre de ferries (167 contre 66 au second semestre 2021), le trafic de fret a triplé pour atteindre 127 000 tonnes¹⁰ au second semestre 2022. Sur l'ensemble de l'année, le niveau de fret atteint 250 446 tonnes, contre 94 205 tonnes en 2021.

Le fret cargo affiche, pour sa part, des résultats moins favorables, avec moins de 29 000 tonnes transportés ce semestre, contre 35 000 en 2021. Le recul de trafic concerne principalement celui des amendements marins, principal trafic vrac du port, qui recule de 20 % au second semestre et de 22 % sur l'année.

L'activité criée de Roscoff : un tonnage stable et une poussée des prix

Sous la halle à marée, le second semestre 2022 affiche une très belle progression, avec 2 454 tonnes commercialisées, soit 13 % de plus qu'à la même période un

an plus tôt. Le nombre de lots progresse pour sa part de 2 % (56 820). La valeur des ventes atteint plus de 12,1 M€ ce semestre contre 10,5 M€ en 2021 (+15 %).

La criée boucle donc son exercice 2022 avec des résultats exceptionnels : +6 % pour les tonnages, +19 % pour la valeur et un prix moyen de 5,15 € en hausse de 12 %.

Une fin d'année qui s'accompagne néanmoins d'incertitudes sur les prochains exercices en raison de la mise en œuvre du plan d'accompagnement individuel pour la sortie de flotte des navires. À date, 4 chalutiers livrant à la criée de Roscoff ont déposé un dossier de sortie de flotte et sont éligibles. Inversement, la criée enregistre l'arrivée d'un nouveau chalutier et d'un gros fileyeur à compter d'avril 2023.

Aéroport de Morlaix-Ploujean : Près de 10 600 mouvements de loisirs

Avec 10 596 mouvements en 2022, les loisirs restent stables en comparaison de l'année précédente (-2 %), tout comme le chiffre des passagers d'affaires, alors que celui des passagers commerciaux, progresse. À noter la belle progression de l'activité parachutisme, qui passe en un an de 356 à 614 passagers (+72 %).

¹⁰. Dont 117 000 tonnes de tare véhicules.

Immobilier d'entreprise : un net redémarrage

29 188 m² de permis de construire de locaux ont été autorisés au cours du 2^d semestre 2022, un volume plus de deux fois supérieur à l'année précédente (13 133 m²). Cette hausse concerne l'ensemble des secteurs, à l'exception de l'hébergement hôtelier, en baisse de 87 % (-335 m²).

Sur l'ensemble de l'année 2022, les surfaces autorisées de locaux atteignent 64 598 m², soit le troisième plus haut volume depuis 2013 (66 757 m² en 2013 et 79 509 m² en 2015). Ce total est, par ailleurs, plus de deux fois supérieur à celui de 2021 (28 595 m²).

Le principal projet déposé au cours de ce second semestre est celui du promoteur immobilier Arkadea dans la ville de Morlaix, qui prévoit 2 200 m² de bureaux, 500 m² de locaux destinés à la restauration et 160 m² de cellule commerciale. Soit un total de 2 945 m², à proximité du parvis de la gare.

Principaux permis déposés au cours du 2^d semestre 2022 (plus de 1 000 m²)

- Arkadea, Rue Armand Rousseau, Morlaix - projet de 2 945 m² - (bureaux & commerces)
- Lou & compagnie, Rue des Forces françaises, Saint-Pol-de-Léon - projet de 1 539 m² - (commerces)
- EARL de Langus, 249 Langus, Plourin-Lès-Morlaix - projet de 1 300 m² - (méthaniseur)
- SCI Immogui, ZA de Créac'h Iller à Landivisiau - projet de 1 162 m² - (artisanat)

Focus équipements touristiques (bilan 2022)

Château du Taureau

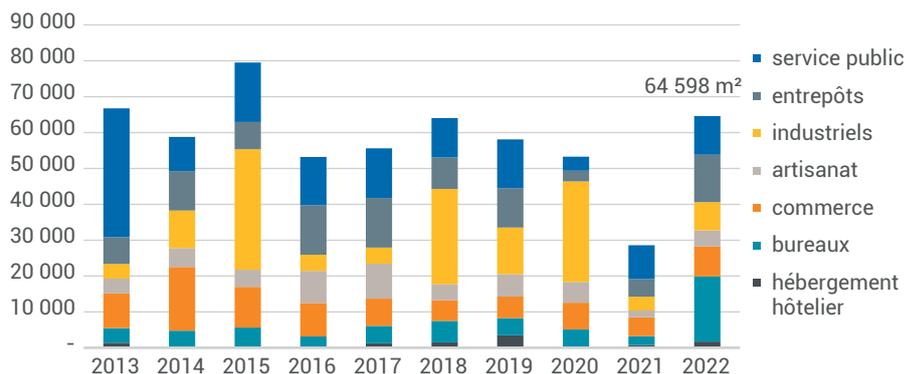
Avec 30 003 visiteurs en 2022, le château du Taureau franchit un nouveau pallier et enregistre sa meilleure performance depuis son ouverture. Le site a accueilli 5 000 visiteurs de plus qu'en 2021 (+20 %). La fréquentation progresse également face aux saisons 2018 et 2019, années pré-pandémie, qui avaient enregistré chacune autour de 28 500 visiteurs.

Ports de plaisance

L'année 2022 se termine aussi sous les meilleurs auspices pour les ports de plaisance de Morlaix et de Roscoff, acteurs majeurs de l'économie touristique du pays de Morlaix. Au-delà des bateaux présents à l'année, le port de Roscoff a accueilli près de 5 000 bateaux de passage (+13 % sur un an) pour 17 500 journées d'escale (+25 %).

Sur le port morlaisien, la tendance est identique avec près de 300 bateaux de passage (+19 %) et plus de 2 800 journées d'escale (+35 %).

Surfaces en m² des permis autorisés dans le pays de Morlaix par an et par secteur d'activité



Source : SDES Sit@del2- traitement ADEUPa



Marché de l'emploi

Forte baisse de la demande d'emploi

Entre les 2^d semestres 2022 et 2021, le nombre de demandeur-euses d'emploi de catégorie A¹¹ a diminué de 7,6 %, soit une baisse d'environ 400 personnes. Une tendance similaire à celle de la Bretagne (-7,8 %), mais inférieure à celles des niveaux du département (- 8,8 %) et de la France métropolitaine (-9,4 %).

Ce recul est particulièrement important pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans (-15,4 %). Il est en revanche faible pour les seniors de plus de 50 ans (- 4 %), soit près de deux fois inférieur aux moyennes du Finistère (-8,8 %), de la Bretagne (-7,9 %) et de la France métropolitaine (-7,9 %). Les moins de 26 ans sont 10,4 % de moins à rechercher un emploi (-9 % en Bretagne, -9,8 % en France métropolitaine).

Pour l'ensemble des catégories A, B et C, la demande d'emploi baisse de 4,1 %. Une évolution similaire à celle du département du Finistère (-3,9 %) et de la région Bretagne (-3,9 %), mais en deçà de la moyenne nationale (-5,3 %).

Ce recul de la demande d'emploi peut être mis en relation avec le fort rebond de l'économie

11. Personne sans emploi, devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).

observé au sortir de la crise sanitaire, dans le pays de Morlaix, comme en Bretagne et en France. Il peut également ne pas être étranger aux réformes successives de l'assurance chômage, comme le passage à six mois de la condition minimale d'affiliation, entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2021, le nouveau mode de calcul de l'allocation chômage, basé désormais sur un revenu moyen mensuel (intégrant jours travaillés et non travaillés), applicable depuis le 1^{er} octobre 2021, ou encore l'instauration d'un bonus-malus pour les entreprises de plus de 11 salariés, afin de lutter contre le recours abusif aux contrats courts, mis en œuvre depuis le 1^{er} septembre 2022¹².

Stabilité du taux de chômage

Estimé à 6,5 % au second semestre 2022, le taux de chômage de la zone d'emploi de Morlaix recule très légèrement (-0,1 point), comparativement à ce qu'il était un an plus tôt. Un chiffre qui demeure stable depuis quatre trimestres.

Si ce taux reste supérieur à celui de la région (5,8 %, -0,2 points), il est toutefois inférieur à la moyenne nationale métropolitaine (6,9 %, -0,2 points).

En Bretagne, les différentes zones d'emplois se partagent entre légère baisse du taux de

chômage et relative stabilité. C'est à Dinan (-0,5 %), Auray, Quimper, Saint-Malo et Vannes (-0,4 %) que la demande de travail baisse le plus. Il augmente légèrement à Quimperlé, Rennes, Fougères et Vitré (+0,1 %). Une ligne de rupture s'observe également entre l'est de la région, en situation de quasi plein emploi, voir de plein emploi pour les zones de Vitré (3,7 %), Lamballe-Armor (4,7 %) et de Ploërmel (4,9 %), et l'ouest de la péninsule, où se trouvent les parts de main-d'œuvre non-occupées les plus élevées : 7,3 % pour la zone d'emploi de Carhaix

Chiffres clés de la demande d'emplois dans le pays de Morlaix

4 919 demandeurs d'emplois de catégorie A (-7,6 % en un an ; -7,8 % en Bretagne)

9 920 demandeurs d'emplois de catégories A, B ou C (-4,1 % en un an ; -3,9 % en Bretagne)

Les profils les plus concernés par le recul de la demande d'emploi en catégorie A :

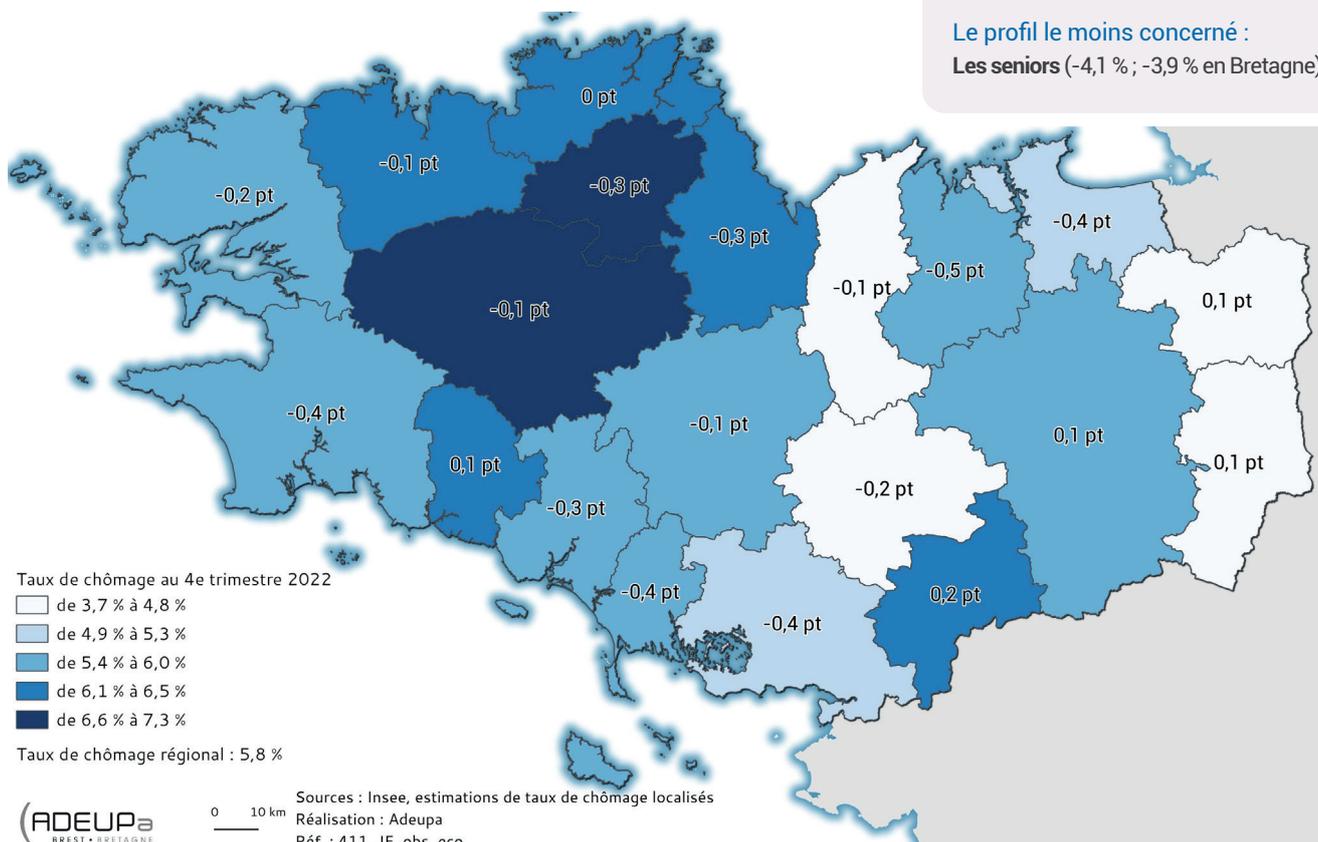
Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans (-15,4 % ; -20,4 % en Bretagne)

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'1 ans (-12,0 % ; -16,6 % en Bretagne)

Le profil le moins concerné :

Les seniors (-4,1 % ; -3,9 % en Bretagne)

Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2022 et évolution en un an



et 7,2 % pour celle de Guingamp notamment. Redon fait figure d'exception à l'est, avec un taux de chômage à 6,6 %.

Des déclarations d'embauche en hausse, et plus souvent en CDI

Au second semestre 2022, le nombre de DPAE¹³ d'une durée de plus d'un mois a progressé de 3,3 % dans le pays de Morlaix comparativement au second semestre 2021. Une augmentation qui se traduit par la promesse de 217 contrats supplémentaires.

Seule l'industrie enregistre un niveau de DPAE plus faible qu'au second semestre 2021 : -6,7 %, soit 71 contrats de moins. Le BTP et le commerce sont relativement stables avec, respectivement, 1 % et 1,2 % de contrats supplémentaires (+6 et +20 contrats). Les secteurs des « autres services » et de l'hôtellerie, café et restauration progressent plus fortement, de, respectivement, +8,2 % (+191 contrats) et +6,3 % (+73 contrats).

13. La DPAE, ou déclaration préalable à l'embauche, est une mesure de déclaration qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours qui suivent l'embauche d'un-e salarié-e.

Cette hausse de DPAE s'accompagne d'une part d'embauches en CDI de 42,3 % (41,9 % au second semestre 2021). L'industrie est le secteur qui conclue, en proportion, le plus de CDI (51 %) et l'hôtellerie, café et restauration celui qui pratique le moins cette forme de contrat (33 %). L'évolution, dans ce domaine, est négative pour l'hôtellerie, café et restauration et pour l'industrie (respectivement -7,3 et -3,5 points) et positive pour le commerce et les « autres services » (respectivement +4,2 et 2,6 points). Elle est stable pour les autres secteurs.

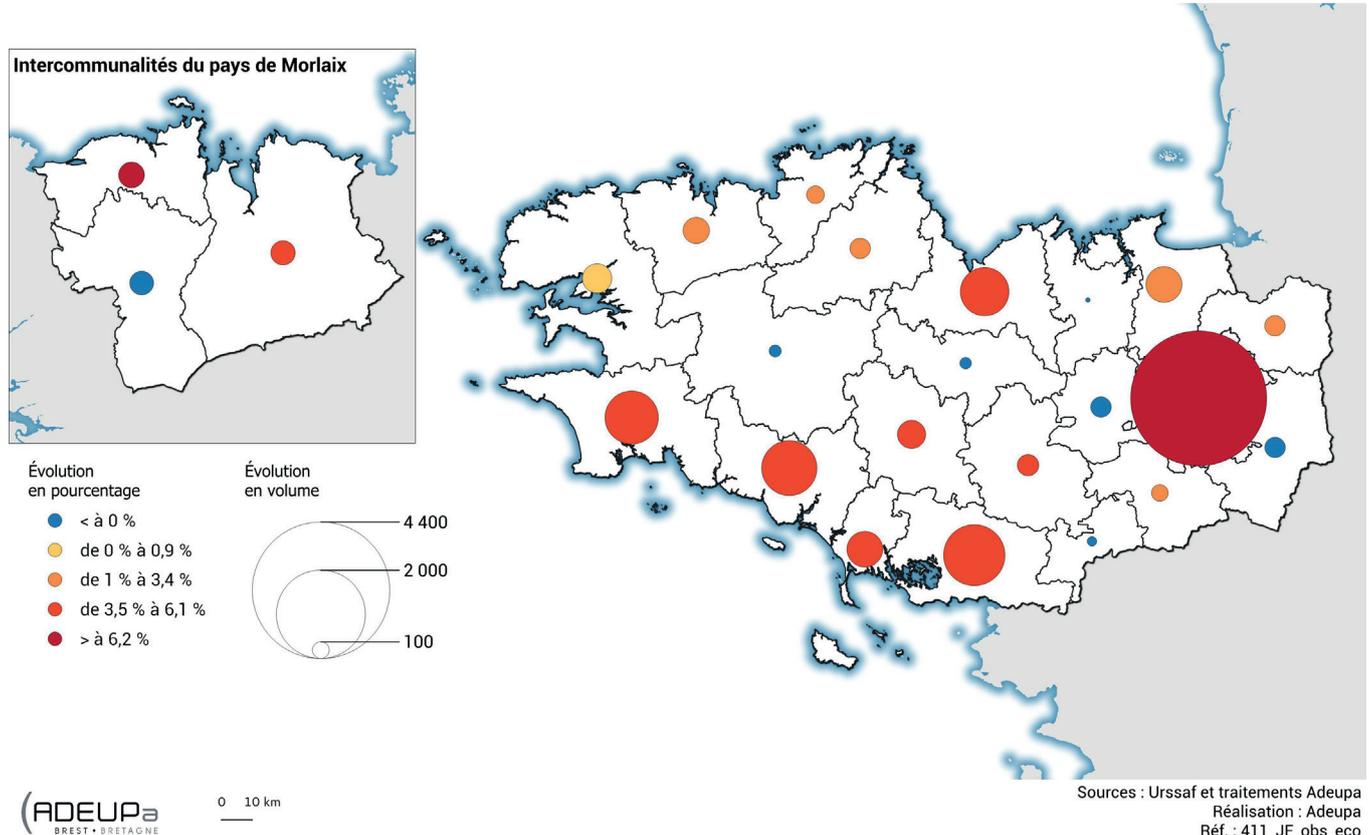
C'est à Haut-Léon communauté que cette progression est la plus forte (+10,7 %, +209 contrats), suivi de Morlaix communauté (+6 %, +189 contrats). Sur ces deux territoires, la reprise de l'activité touristique, après deux années pénalisées par la situation sanitaire, et qui s'est traduite par un besoin croissant de travailleurs saisonniers, explique en grande partie ces chiffres positifs. Des emplois pour la plupart circonscrits à la période estivale et qui peuvent donc ne pas être pris en compte dans la photographie du nombre de salariés du secteur privé, réalisée en fin de semestre.

Parallèlement, le nombre de DPAE d'une durée de plus d'un mois régresse dans la communauté de commune du Pays de

Landivisiau (-11,4 %, -181 contrats). Un résultat qui, là-aussi, peut paraître contre intuitif au regard de l'évolution de l'emploi salarié privé, qui augmente sur cette même période. Celui-ci est en fait la conséquence d'une année 2021 remarquable en termes de promesses d'embauche, et ce pour la quasi-totalité des secteurs (+24 % comparativement à 2020 et +19,4 % comparativement à 2019). Le second semestre 2022 est ainsi en régression par rapport à la même période en 2021, mais en progression par rapport à 2020 (+9,8 %), mais aussi par rapport à 2019 (+5,8 %).

L'industrie est le secteur qui conclue, en proportion, le plus de CDI (51 %) et l'hôtellerie, café et restauration celui qui pratique le moins cette forme de contrat (33 %).

Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans les pays bretons entre les 2^{ds} semestres 2021 et 2022



Focus besoins de main-d'œuvre 2023

Une stabilisation des besoins de recrutement

Selon l'enquête besoins de main-d'œuvre réalisée par Pôle emploi, les employeurs du bassin d'emploi de Morlaix ont déclaré un peu plus de 6 700 projets de recrutement pour l'année 2023. Un volume qui se stabilise après période 2021/2022 en forte hausse (+19 %).

Une légère baisse des projets jugés difficiles

62 % de ces intentions d'embauche sont jugés difficiles par les employeurs (62,6 % dans le Finistère et 64,2 % en Bretagne), soit un taux légèrement en deçà comparativement à 2022 (64,3 %). Les raisons invoquées, en France, sont le nombre insuffisant de candidats, l'inadéquation des profils et les conditions de travail jugées trop difficiles ou en inadéquation avec les attentes des salariés potentiels.

L'agriculture et le tourisme parmi les métiers les plus difficiles à recruter

La famille de métiers la plus concernée par ces besoins de main-d'œuvre est celle liée à la vente, au tourisme et aux services, avec 2 490 projets de recrutements en 2023. C'est aussi celle-ci qui voit ses besoins augmenter le plus en un an, avec 290 travailleurs supplémentaires recherchés. À l'inverse, la famille des ouvriers de la construction et du bâtiment est celle qui décroche le plus en termes de besoins de main-d'œuvre, avec 170 projets en moins par rapport à 2022. C'est également là que la part des projets jugés difficiles est la plus élevée (76,3 %), avec la famille des ouvriers des secteurs de l'industrie (80,9 %).

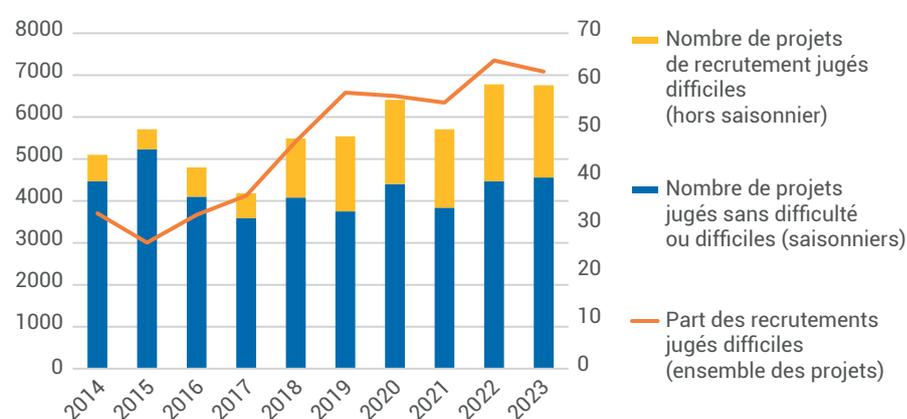
Ce sont les secteurs des services aux particuliers (2 370) et des services aux entreprises (1 340) qui prévoient le plus

d'embauches en 2023, avec celui de l'agriculture (1 270). La part des projets jugés difficiles y sont, respectivement, de 56,5 %, 76,1 % et 55,9 %.

Parmi les métiers les plus recherchés on retrouve, en 1^{re} et 3^e position, des spécialités en lien avec l'agriculture : agriculteur salarié (920) et maraîcher/horticulteur salarié (490) ; en 2^e et 4^e position, des métiers en lien avec la restauration : serveur de café (680) et aide et apprenti de cuisine, employé polyvalent de la restauration (300).

Pour certains métiers, 100 % des besoins de recrutement sont appréhendés comme difficiles. C'est le cas pour les employés des transports et du tourisme (100 projets), les chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons (90 projets), infirmiers (80 projets), ou encore les soudeurs (50 projets).

Les besoins de recrutement et la part des projets jugés difficiles dans le bassin d'emploi de Morlaix entre 2014 et 2023



Source : Pôle emploi, enquête besoin de main d'œuvre 2019, 2021 et 2022, traitement Adeupa

Ménages

Un nombre de logements autorisés record

Sur l'ensemble de l'année 2022, 917 logements ont été autorisés, contre 735 en 2021, soit une augmentation de près de 25 % en un an. Un volume de permis inédit, qui succède à une année 2021 déjà record. Si la dynamique des logements individuels purs s'essouffle (-11,4 % en un an), ce sont celles des logements individuels groupés (+143,4 %) et des logements collectifs (+200 %) qui portent, cette fois-ci, cette nouvelle hausse.

L'augmentation globale de logements autorisés s'est principalement construite au premier semestre 2022 (+9,4 % par rapport au second semestre), alors que c'est au second semestre que s'est faite la poussée des logements collectifs (+181 permis, contre +80 au premier semestre).

Un investissement dans le logement qui ne faiblit pas

Entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022, le niveau d'épargne des ménages finistériens a progressé de 8 points et leur trésorerie a reculé dans les mêmes proportions.

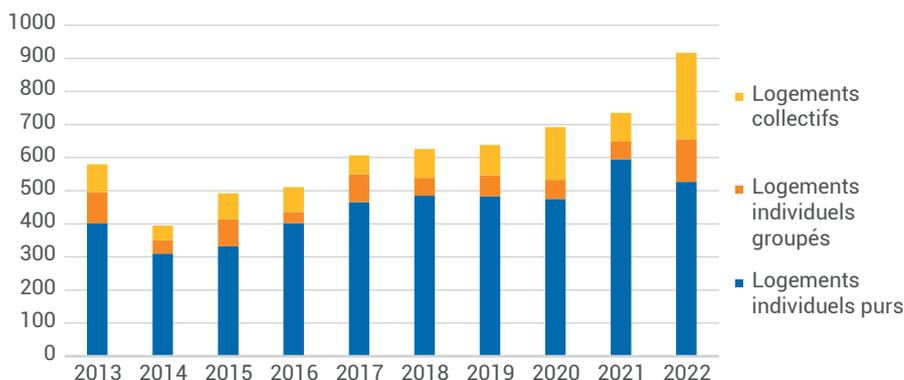
Le niveau d'épargne logement des ménages augmente de 3 points, quand le crédit habitat progresse de 49 points, soit un niveau record sur ces 20 dernières années. L'augmentation des taux d'intérêts, conjuguée à une inflation élevée, n'entame toujours pas la propension des Finistériens à investir dans le logement, comme le montrent par ailleurs les données sur le nombre de permis autorisés dans le pays de Morlaix en 2022.

Un surendettement en baisse dans le Finistère

Dans le Finistère comme en Bretagne, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement est en baisse en 2022 de plus de 10 % par rapport à 2021 (soit un taux supérieur à la moyenne française, de 6,5 %). Selon un taux égal à celui de la région, le nombre de Finistériens surendettés diminue lui aussi : -13,7 % (-9,4 % en France).

En 2022, 917 logements ont été autorisés, contre 735 en 2021, soit une augmentation de près de 25 % en un an.

Nombre de permis de logement autorisés dans le pays de Morlaix par an



Source : SDES Sit@del2- traitement ADEUPa



Crédit : Adéupa

LES OBSERVATOIRES ÉCONOMIE DU PAYS DE MORLAIX

Direction de la publication : Yves Cléach | **Réalisation :** Laurent Boussard (CCIMBO Morlaix), Christophe Le Crenn

Cartographie et traitements statistiques : Julien Florant, Christophe Le Crenn, Laurent Boussard (CCIMBO Morlaix)

Maquette et mise en page : Jeanne Lefer

Contact : ADEUPa Brest-Bretagne | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest

Tél : 02 98 33 51 71 | contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal : Juillet 2023 | **ISSN :** 2425-9608 | **Réf :** 23-014 | **Site web :** www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

